



Meyer Loetscher Anne, Clément Christian, Zurich Simon, Pythoud-Gaillard Chantal, Schumacher Jean-Daniel, Stöckli Markus, Tritten Sophie, Morel Bertrand, Esseiva Catherine, Genoud (Brailard) François

Investir pour doper la médecine de famille

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 15.12.22

Transmission au CE : *16.12.22

Dépôt et développement

La population vieillissante, l'explosion des coûts, la pénurie de main-d'œuvre, les défis du système de santé sont nombreux et, pour y faire face, la médecine de famille (y compris la pédiatrie) a un rôle important à jouer. Alors que le remède « médecine de famille » est sur toutes les lèvres, il est temps d'investir par le biais d'une augmentation significative du nombre de postes de formation en médecine de famille dans le canton de Fribourg.

Le rapport 2021-DSAS-17 a démontré que la densité de médecins de premier recours est plus faible dans le canton de Fribourg que dans le reste de la Suisse (54 EPT/100 000 habitants et 71 EPT/100 000 habitants en moyenne suisse). Il faut aussi prendre en compte qu'actuellement, 35 % de médecins de premier recours ont plus de 55 ans. C'est potentiellement un tiers de médecins en moins dans le canton au cours des dix prochaines années, et cela sans compter les potentielles réductions du temps de travail de certains jeunes médecins.

Il faut prendre garde au cercle vicieux. En effet, lorsqu'il y a trop peu de médecins de famille dans une région, cela n'incite pas de nouveaux médecins à s'y installer, la charge de travail (garde notamment) étant beaucoup trop élevée. La géographie et le fait que le canton soit bilingue nécessitent une bonne répartition des médecins pour assurer une couverture adéquate de toute la population.

Le canton de Fribourg a œuvré en créant, à l'Université de Fribourg, en plus du Bachelor de médecine qui accueille 120 nouveaux étudiants par année, un Master en médecine avec 40 étudiants chaque année. Par ailleurs, le canton de Fribourg est aussi membre du Cursus Romand de Médecine de Famille (CRMF), dispositif romand créé par la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) qui vise à encourager les étudiants et les jeunes médecins à choisir la médecine de famille et qui favorise la décentralisation de la formation et l'installation en régions périphériques.

Le nouveau Master en médecine humaine à Fribourg, orienté sur la médecine de famille, a déjà permis à 37 étudiants en médecine de réussir leur master. Ce master a nécessité un financement important de la part du canton de Fribourg. Il a notamment pour objectif de lutter contre la pénurie de médecins de famille dans le canton. Le nombre d'appels téléphoniques qu'un patient doit effectuer pour trouver un généraliste dans le canton de Fribourg (30 téléphones en moyenne selon une enquête de la Fédération romande des consommateurs de 2021 contre trois dans la campagne genevoise) en témoigne. Dans certaines communes fribourgeoises, des cabinets médicaux ne trouvent pas de successeurs, ce qui entraîne une diminution de la médecine de proximité, pourtant essentielle pour notre population notamment âgée.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

De plus, le canton de Fribourg a un des taux les plus importants de Suisse de recours aux urgences. Il faut aussi rappeler qu'une densité adéquate de médecins de famille améliore la qualité des soins, diminue les coûts de santé, le recours aux urgences et les hospitalisations. Outre le fait que cela surcharge le dispositif hospitalier, la prise en charge de ces urgences par l'hôpital n'est pas optimale.

Le nouveau Master fribourgeois n'aura aucun impact sur le nombre de médecins qui vont s'installer dans le canton s'il n'est pas accompagné de mesures efficaces dans la formation postgraduée en médecine de famille. Malheureusement, le nombre de places de formation en médecine interne générale ambulatoire est largement plus faible que dans les cantons limitrophes tels que Vaud et Berne. Ce dernier va encore déployer des moyens de soutien supplémentaires pour former la relève alors qu'actuellement, il finance 35 places d'assistantat dans des cabinets de médecins de famille. Dix places supplémentaires seront créées en 2023. Plus de 40 % des médecins en formation vont s'installer dans le cabinet médical où ils ont réalisé leur formation postgraduée, d'où l'importance de pouvoir offrir un nombre suffisant de places de formation dans le canton de Fribourg.

Il est essentiel de soutenir de manière significative le Coursus Fribourgeois de Médecine de Famille en parallèle au Master en médecine. Dans le cas contraire, le risque est grand que Fribourg forme les médecins de famille qui travailleront ensuite dans d'autres cantons, sans oublier qu'il faut plus de postes que Berne et Vaud pour combler notre retard. **Ce mandat vise à fixer, comme objectif, d'avoir, dans cinq ans, le même nombre d'EPT de médecins de famille par habitants que la moyenne suisse !**

La dotation actuelle du Coursus Fribourgeois de Médecine de Famille (CFMF) ne peut pas répondre aux besoins de la population à l'avenir. Les 6 EPT d'assistantat dans des cabinets de médecins de famille actuels et le 0,3 EPT de coordination ne sont pas suffisants.

Nous demandons :

- > la mise en place d'un programme quinquennal doté annuellement de 20 postes d'assistantat en médecine de famille ;
- > au minimum 1 EPT pour les médecins coordinateurs (mentoring et suivi de formation) et un pourcentage pour du secrétariat.

La pression sur tous les dispositifs du système de santé va être majeure ces prochaines années et, en l'absence d'une politique forte de santé publique, l'accès et la qualité des soins risquent fort de se péjorer. Avec ces mesures, la population fribourgeoise pourra bénéficier à l'avenir d'une densité adéquate en médecins de famille et diminuer la charge sur les hôpitaux.